

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
EPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة
MINISTERE DE LA SANTE
الوكالة الوطنية للدم
AGENCE NATIONALE DU SANG



N° :341.../ ANS/ DG/ 2025

AVIS DE CONSULTATION N° 04/2025

L'Agence Nationale du Sang lance une consultation sous le N° 04 /2025 conformément aux articles 18 et 19 de la loi n°23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et selon les articles 13, 14, 16, 19, 20 et 22, du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

OBJET DE LA CONSULTATION :

« Acquisition de réactifs de laboratoire relatifs à la transfusion sanguine pour le compte de l'Agence Nationale du Sang » qui comprend les trois (03) lots suivants :

- Lot n°1 : Réactifs de dépistage pour l'équipement de sérologie COBAS e411 ;
- Lot n°2 : Réactifs de dépistage de l'hépatite B, l'hépatite C, VIH par technique manuelle ELISA et la syphilis par technique manuelle TPFA ;
- Lot n°3 : Réactifs pour l'équipement d'hématologie BECKMANN COULTER DxH560.

1- CONDITIONS D'ELIGIBILITE DU SOUMISSIONNAIRE :

La présente consultation s'adresse aux fabricants ou leurs représentants, importateurs et aux distributeurs (grossiste, détaillant) activant dans le domaine des réactifs de la sérologie infectieuse et/ou l'hématologie qui disposent des capacités techniques et professionnelles pour mener à bien l'objet du présent cahier des charges :

*Ayant l'agrément délivré par les services compétents (Ministère chargé de l'Industrie Pharmaceutique) en cours de validité pour les importateurs et les fabricants et/ou le registre de commerce électronique pour les distributeurs ou le statut pour les entreprises étatiques (le décret de création).

*Ayant réalisé au moins une (1) prestation de même nature que les produits proposés, lors des dix (10) dernières années (de 2015 à 2024), justifiée par une attestation de bonne exécution.

2- RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES :

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leurs représentants dûment désignés peuvent retirer le cahier des charges auprès du service des marchés publics et du contentieux de l'Agence Nationale du Sang, sise au : 15, route du Kadous, Tixeraine- Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

3- CONTENU DU DOSSIER DE SOUMISSION :

Les dossiers de soumission comprendront, un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière à savoir :

➤ **Le dossier de candidature qui contient :**

- Une déclaration de candidature renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Une déclaration de probité renseignée, datée, signée et cachetée ;
- Délégation de pouvoir (**le cas échéant**) datée, signée et cachetée ;
- Les références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution de même nature que les produits proposés lors des dix (10) dernières années (2015 à 2024) ;
- Copie de l'agrément délivré par le Ministère chargé de l'Industrie Pharmaceutique pour les importateurs et les fabricants et copie du registre de commerce électronique pour les distributeurs ou le statut pour les entreprises étatiques (le décret de création) ;
- Copie de la carte du numéro d'immatriculation fiscale (NIF) ;
- Copie du numéro d'identification statistique (NIS) ;
- C20 en cas de non assujetti à la TVA délivré en 2025 ;
- Copie du relevé d'identité bancaire (RIB).

➤ **L'offre technique qui contient :**

- Une déclaration à souscrire datée, signée et cachetée ;
- Un mémoire technique justificatif daté, signé et cacheté ;
- Un engagement sur le délai de livraison daté, signé et cacheté ;

- Un engagement sur la date de péremption du réactif à la livraison daté, signé et cacheté ;
 - Un engagement sur la qualité des réactifs daté, signé et cacheté ;
 - Un engagement sur le respect des spécifications techniques ;
 - Une documentation technique relative à chaque item pour chaque lot, en langue arabe ou française ; pour d'autres langues, il y a lieu de joindre une traduction en langue française ou en langue arabe ;
 - Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté » daté et signé.
- NB : Tout document incomplet, l'offre sera rejetée.**

➤ **L'offre financière qui contient :**

- La lettre de soumission remplie, datée et signée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli, daté et signé ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli, daté et signé ;
- Etat récapitulatif des détails estimatifs et quantitatifs ;
- Une facture pro-forma originale cachetée et signée contenant : la date, la raison sociale, NIS, RIB, adresse et numéro de téléphone du contractant et du cocontractant. Le montant doit comporter les prix en lettre et en chiffre.

Agence Nationale du Sang
Sise 15, route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger
NIS : 099516125073811
Tel : (+213) 023 53 32 79

- NB :** - La marque et la référence des réactifs doivent être précisées sur la facture pro-forma ;
- Toutes les pièces doivent être remplies, datées et signées par le soumissionnaire conformément aux modèles joints au cahier des charges.

4- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

CONSULTATION N° 04/2025
« Acquisition de réactifs de laboratoire relatifs à la transfusion sanguine pour le compte de l'Agence Nationale du Sang »
« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

5- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :

La durée de préparation de l'offre est fixée à **quinze (15) jours** à compter de la date de la première parution de l'avis de consultation.

Le service contractant peut, avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

6- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES :

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8h30 à 13h00 à l'adresse suivante :

Agence Nationale Du Sang, service des marchés publics et du contentieux
Sise 15, Route du Kadous, BP : 59 - Tixeraine, Alger

- Date et heure d'ouverture des plis : **11 MAI 2025** à 13h00.
- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

Fait à Alger, le... **27 AVR 2025** ...
La Directrice Générale
المديرة العامة
